



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°06
03/08/2018



Animateur filière

Alexandra LABACHE
FREDON Aquitaine
a.labache@fredon-aquitaine.org

Animateur filière délégué

Anna LABARRE
FREDON Limousin
anna.labarre@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
JEVI - N°6
du 03/08/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV). Afin de compléter ces informations, vous pouvez nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

**Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités :
n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !**

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Maladies

- **Chalarose du frêne** : nouveau foyer découvert à Poitiers (86). La maladie progresse.

Ravageurs

- **Capricorne asiatique** : vigilance toujours de mise.
- **Pyrale du buis** : dégâts de chenilles toujours observés. Risque fort.
- **Mineuse du marronnier** : pic de vol en cours. Infestation importante. Risque fort.
- **Tigre du platane** : adultes et larves sous les feuilles. Population modérée à importante suivant les secteurs.
- **Processionnaire du pin** : les captures continuent. Nombre de papillons piégés plus important.
- **Papillon palmivore** : vol des adultes en cours. Les signalements continuent, essentiellement en Gironde.

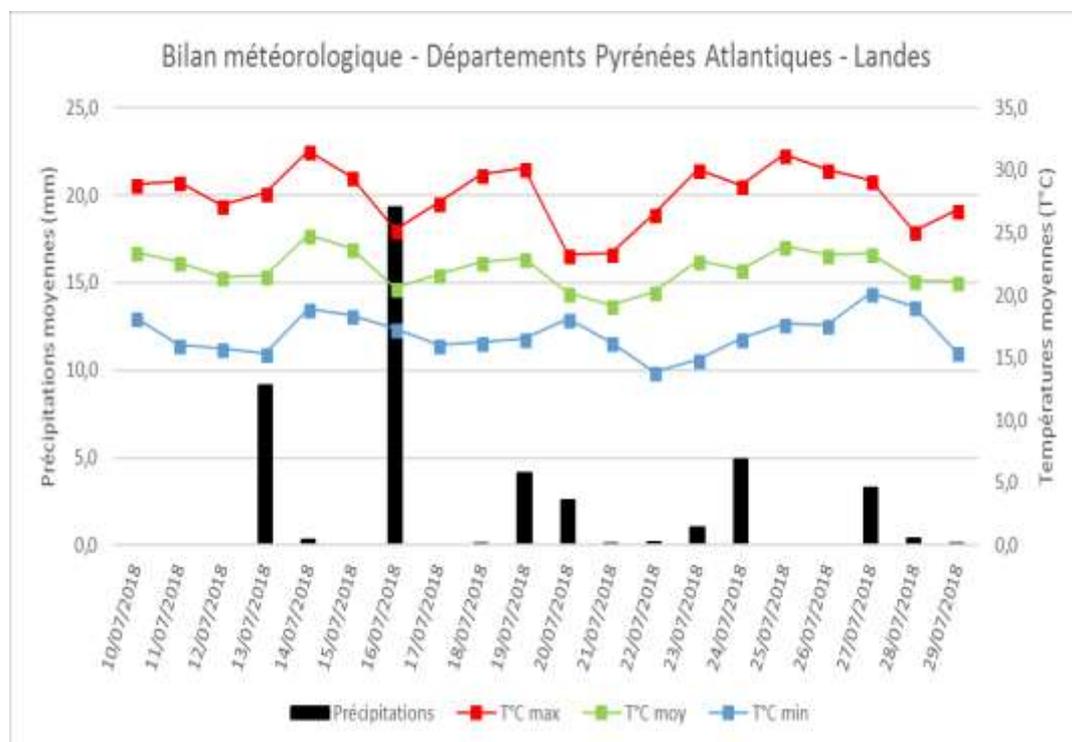
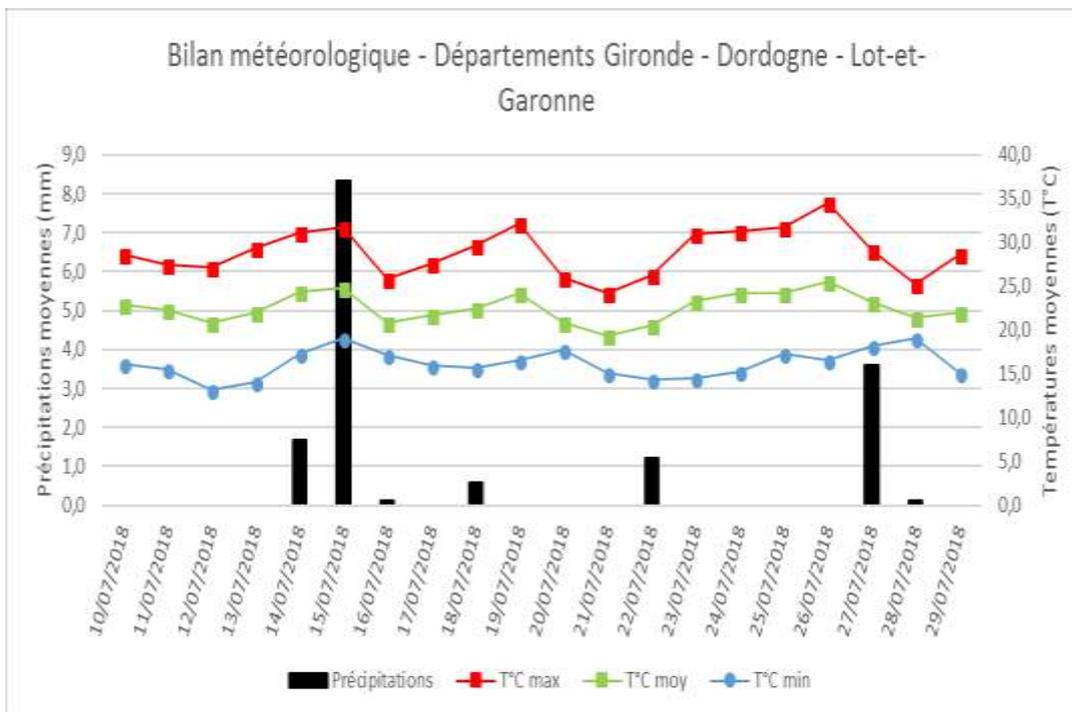
Plantes exotiques envahissantes

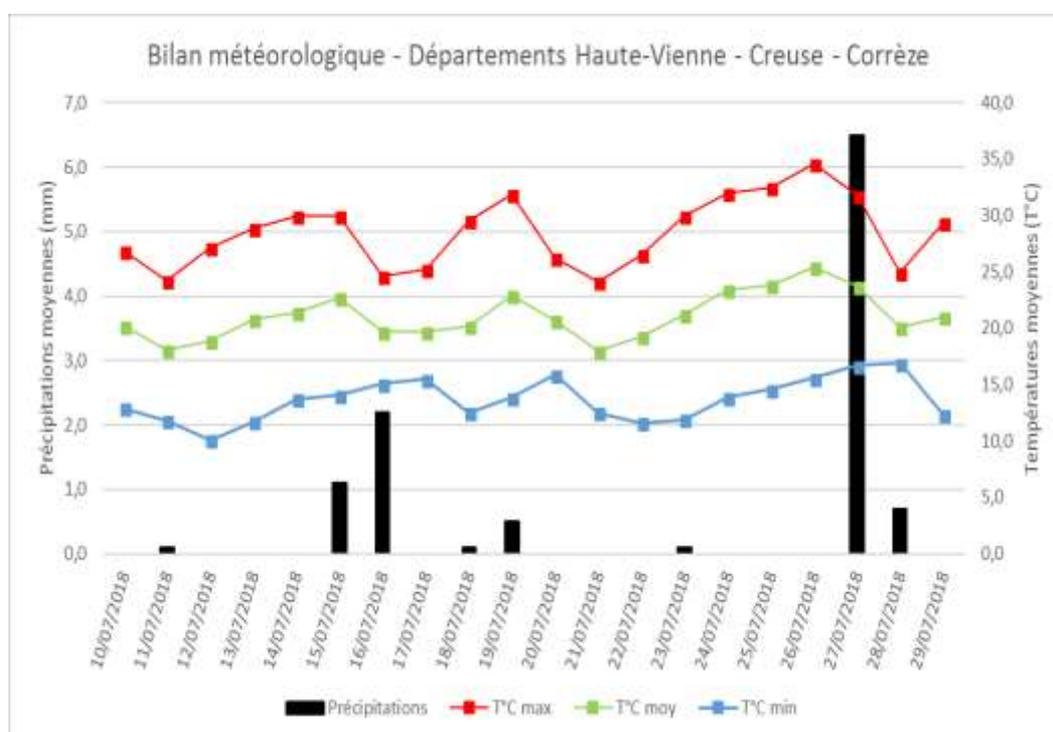
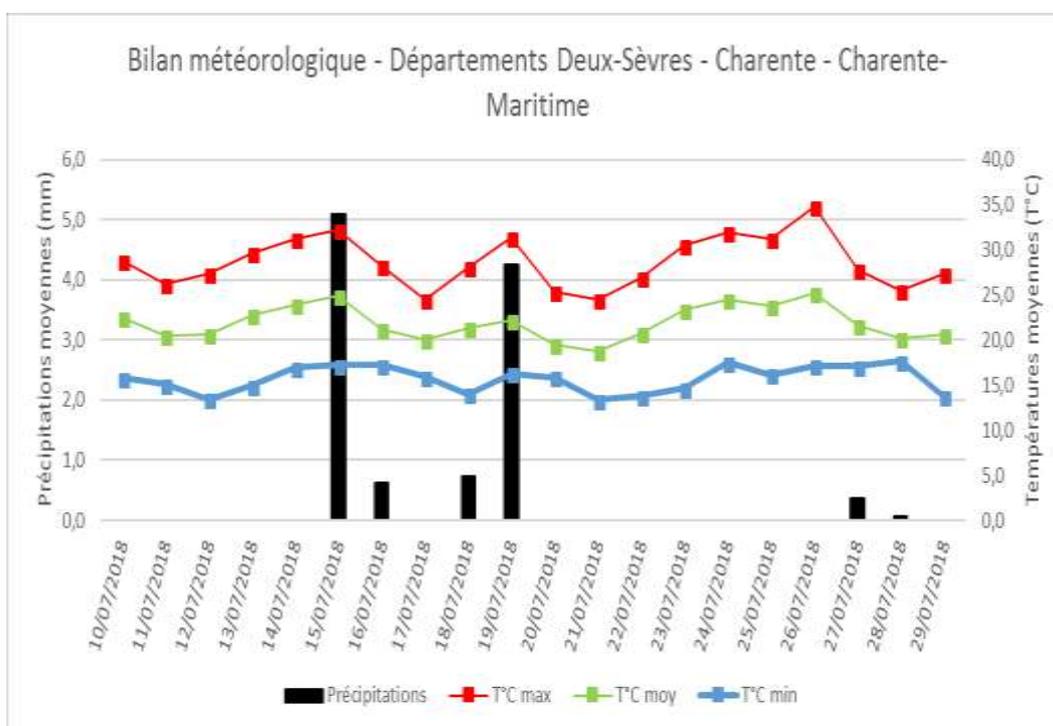
- **Ambrosie à feuilles d'armoise**

Bilan climatique

Dans le courant du mois de juillet, les températures sont restées chaudes. Depuis la semaine dernière, la France connaît un épisode de chaleur caniculaire.

En ce qui concerne les précipitations, le sud Nouvelle Aquitaine a connu plusieurs épisodes pluvio-orageux avec parfois des précipitations importantes et localement de la grêle.





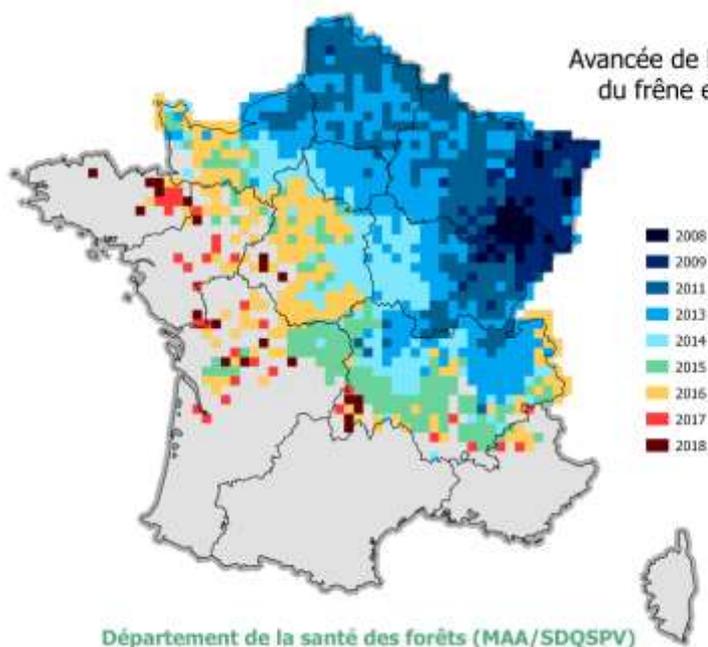
Le bilan climatique a été réalisé avec les stations suivantes :

- Départements Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, stations de Bordeaux Parc floral, Bergerac, Duras ;
- Départements Pyrénées-Atlantiques et Landes, stations de Labouheyre et Orthez ;
- Départements des Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime, stations de Chadénac, Mansle, Le Tatre, Gimeux, Hiersac et Secondigny ;
- Départements Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, stations de Bousac, Dun le Palestel, Magnac Laval, Coussac-Bonneval, Verneuil sur Vienne (Les Vaseix), Objat, Lubersac et Tulle.

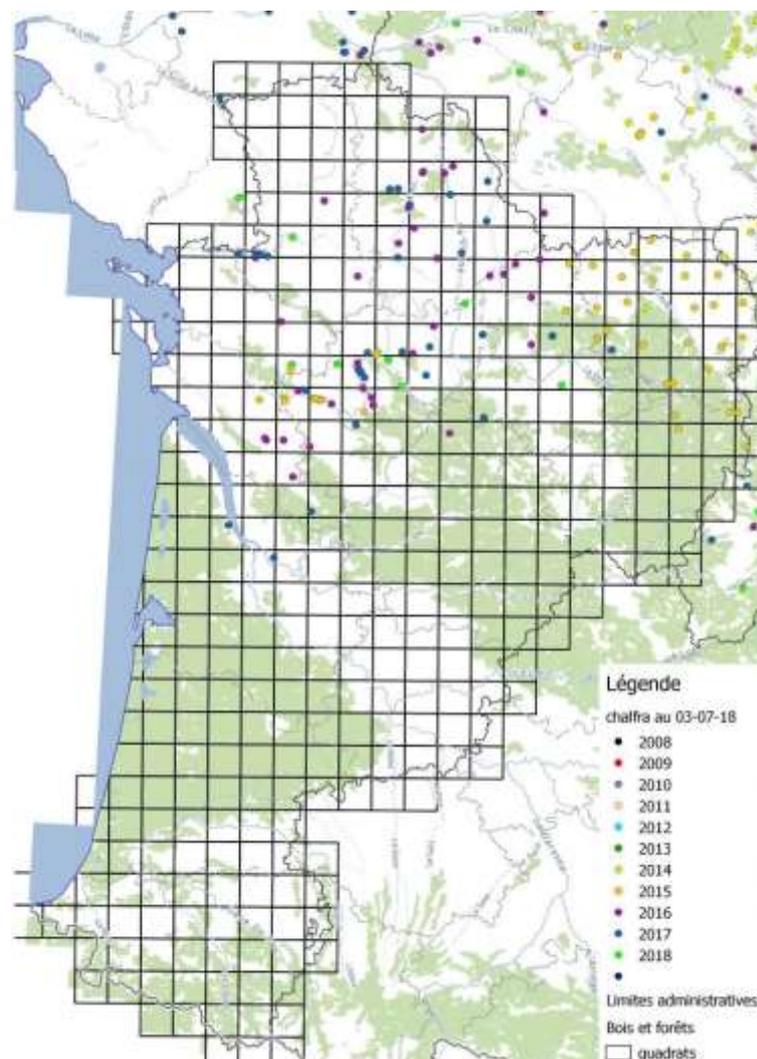
Maladies

- **Chalarose du frêne *Chalara fraxinea***

La maladie est causée par un champignon d'origine asiatique. En Asie orientale, les frênes asiatiques et le champignon cohabitent, et les dégâts sont donc limités. Or, depuis l'arrivée du champignon en Europe au début des années 1990, les dégâts sont importants : dans les zones les plus touchées, une mortalité très élevée des frênes est observée, notamment chez le frêne commun. En France, le champignon pathogène a été signalé en France dès 2008 dans le nord et l'est, et progresse vers l'ouest et le sud, parcourant chaque année plusieurs dizaines de kilomètres.



Source : M. Goudet MAAF/DGAL/SDQPV/Département de la Santé des Forêts

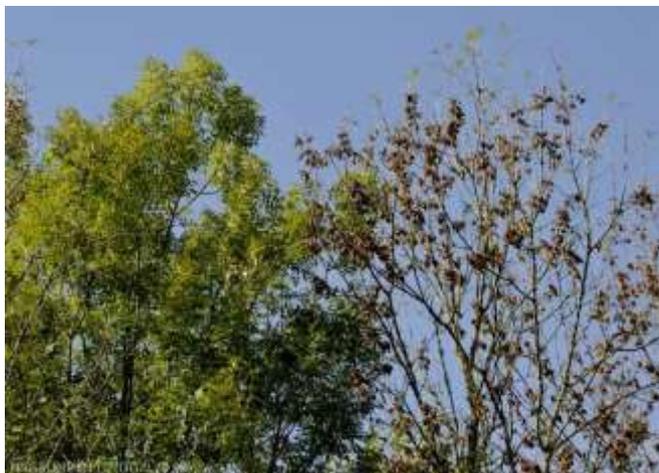


Source : E. KERSAUDY DRAAF/SRAL/Santé des forêts Nouvelle Aquitaine

Des jeunes frênes contaminés par le champignon pathogène ont été observés en juillet 2018 près de Poitiers (86). Chaque année, plusieurs cas de frênes atteints de la chalarose sont signalés en Nouvelle-Aquitaine

Critères de reconnaissance : bien que les frênes de tous âges soient touchés, les plus jeunes frênes sont les plus vulnérables, et la mortalité est alors forte. Les jeunes plants atteints de la chalarose présentent des flétrissements, des dessèchements, des nécroses longitudinales de couleur rougeâtre sur les rameaux.

Sur les sujets plus âgés, la maladie évolue plus lentement. Les rameaux morts se trouvent d'abord en périphérie du houppier, et progressent ensuite à l'intérieur. Les rejets peuvent également être atteints. Des nécroses du collet peuvent apparaître chez les arbres les plus atteints.



Source : L. Nageleisen (DGAL/DSL) – ephytia.inra.fr



Source : ephytia.inra.fr

Evaluation du risque : la maladie progresse inexorablement. Attention au risque de chute des arbres atteints par la maladie.

Ravageurs

- **Capricorne asiatique des agrumes *Anoplophora chinensis***



Capricorne asiatique des agrumes *A. Chinensis*
(Source : P. Zagatti – Inventaire National du patrimoine naturel)

Suite à la découverte d'un foyer de capricorne asiatique des agrumes sur la commune de Royan (17) début juillet, il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des espèces végétales spécifiées dans ce secteur.

Le capricorne asiatique des agrumes occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les platanes, les peupliers, les saules, bouleaux et marronniers.

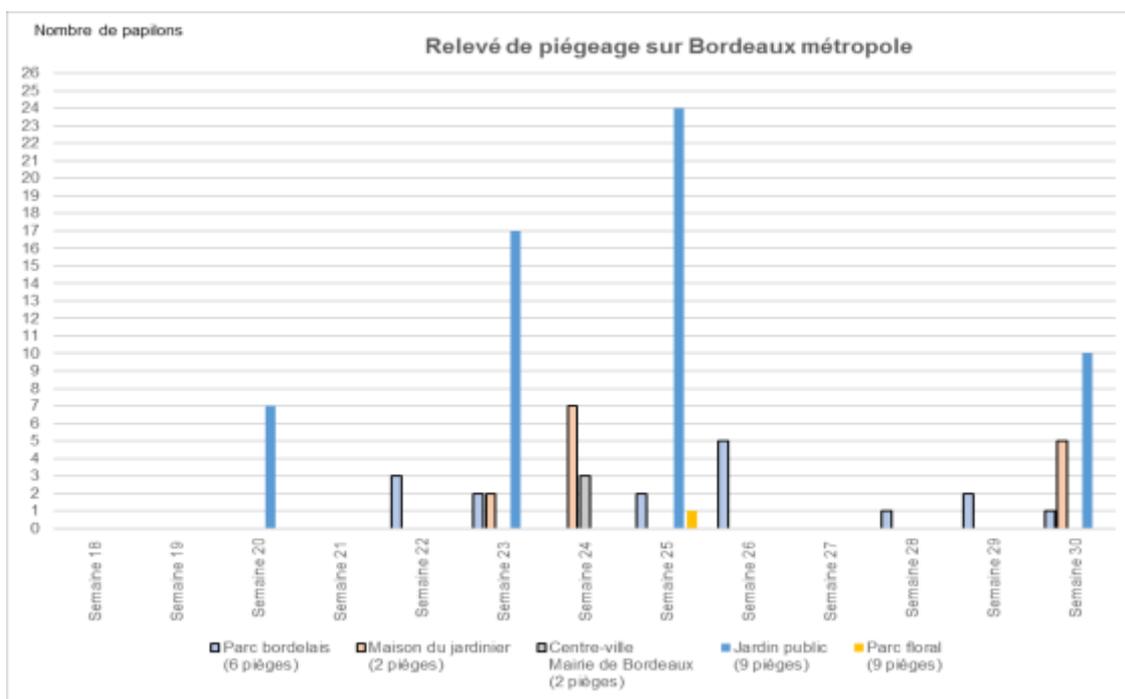
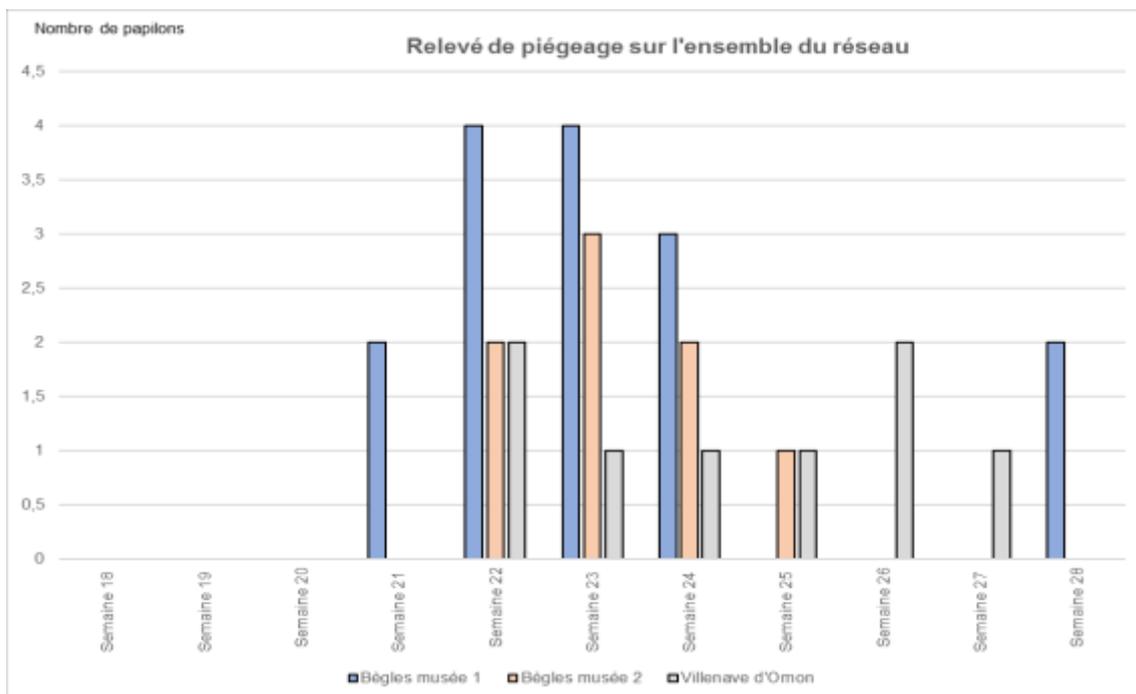
Nous vous invitons à prendre connaissance de la plaquette d'information jointe, que vous pouvez également télécharger à l'adresse suivante :

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricorne-asiatique-signalements>

Tout signalement est à effectuer à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

- **Pyrale du buis *Cydalima perspectalis***



Des dégâts rapides liés à l'activité des chenilles de la pyrale du buis ont été constatés sur la commune de Saint-Benoît (86). Une gestion du risque a été mise en place et les chenilles ont été maîtrisées. Cependant des zones desséchées sur les buis sont observées ainsi que des chenilles toujours actives de 8 mm. En revanche, dans ce secteur, il n'y a toujours pas de papillons piégés. Une attaque de chenilles de Pyrales du buis a également été signalée sur la commune de Chateaubernard (16).

Des adultes continuent à être piégés sur le réseau en Gironde (33).



Chenille sur feuille de buis (gauche) et zones desséchées sur buis (droite)
(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine / D. FOURRE)

Evaluation du risque : risque actuellement fort. L'activité et les dégâts de chenilles continuent.

Mesures prophylactiques :

- Avant d'acheter ou de planter des buis, bien vérifier qu'ils sont sains.
- Les rameaux et les feuilles infestés, repérés de manière précoce, peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé. Retirer les feuilles mortes et les débris accumulés autour du buis et les éliminer par la même méthode. Ne pas les composter (risque de propagation).
- Si l'infestation est limitée, il est possible de retirer les chenilles manuellement et/ou d'utiliser un jet d'eau sous pression puis ramasser et détruire les chenilles.

Il existe des produits de biocontrôle adaptés. La liste des produits de biocontrôle est disponible via le lien suivant :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

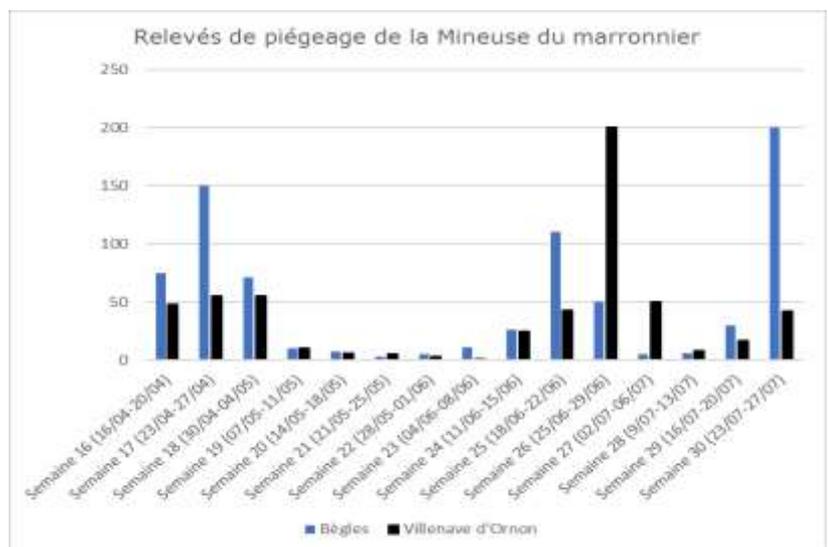
- **Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella***

Pour le département de la Gironde, les adultes sont piégés de nouveau en masse, **un pic de vol est en cours**.

En Gironde (33), les feuilles de marronniers sont toujours très atteintes par les mines entraînant la chute prématurée des feuilles. Une forte présence de mineuses du marronnier a été observée sur les bords de Vienne sur la commune de Limoges (87). Sur la commune de Chateaubernard (16), une attaque de mineuses plus importante que l'année précédente a été signalée.

Evaluation du risque : le niveau d'infestation a déjà entraîné la chute prématurée des feuilles sur certains secteurs. Le risque est fort.

Mesures prophylactiques : la méthode pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



- **Tigre du platane *Corythucha ciliata***

Les tigres et les larves sont toujours visibles sous les feuilles.

La population de tigres a augmenté depuis le dernier BSV. Sur la commune d'Ayen (19), une grosse quantité de tigres du platane a été observée. En Gironde, les tigres sont présents mais leur nombre semble limité.

Evaluation du risque : en cas de fortes populations, la production de miellat qu'engendrent les tigres peut représenter une nuisance pour les usagers. Le risque est pour le moment faible.



Tigres sous feuilles de platane et dépigmentation
(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine)

- **Processionnaire du pin**

	VO	Le passage d'Agen	Saint-Paul-les-Dax
Semaine 22	0	0	3
Semaine 23	0	0	4
Semaine 24	0	0	1
Semaine 25	0	0	1
Semaine 26	1	0	0
Semaine 27	Piège disparu	Pas de données	0
Semaine 28	14		0
Semaine 29	30		Pas de relevé
Semaine 30	17		29

Les captures d'adultes se poursuivent avec des effectifs plus importants que lors du dernier BSV.

Les adultes vont se reproduire et les femelles vont pondre leurs œufs, en manchon, sur les aiguilles de pin. Les larves passent par 5 stades larvaires et vivent dans des nids au sommet des arbres. Elles consomment les aiguilles des pins. C'est à partir du 3^{ème} stade larvaire que les larves deviennent urticantes et posent un problème sanitaire pour l'Homme et les animaux.

Evaluation du risque : les adultes sont en phase de reproduction. Il n'y a pas de risque pour le moment.



Processionnaire du pin (forme adulte)
(Crédit photo : S. BOURDA – FREDON Aquitaine)

- **Papillon palmivore *Paysandia archon***

Les signalements concernant le vol de papillons palmivore continuent. Les signalements concernent surtout la Gironde.

Description du papillon :

- Envergure pouvant atteindre 11 cm ;
- Ailes antérieures vert olive ;
- Ailes postérieures vivement colorées de taches blanches et noires sur fond rouge-orange.

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmiers ;
- Présence de sciure en bas du palmier ;
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.



**Cocon et chrysalide de papillon palmivore
(en haut à gauche)
Papillon palmivore (en haut à droite)
Perforation des palmes (bas)**

(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine / P. Vauchez)

Période de risque : La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre et le vol actif s'observe généralement entre 11h et 15 h.

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine (a.labache@fredon-aquitaine.org).

Evaluation du risque : le vol des adultes est en cours. Surveillez vos palmiers : la présence d'exuvies ou d'adultes confirmeront une infestation. La gestion du risque s'envisage au début du développement des chenilles (mois de septembre-octobre).

Mesures préventives :

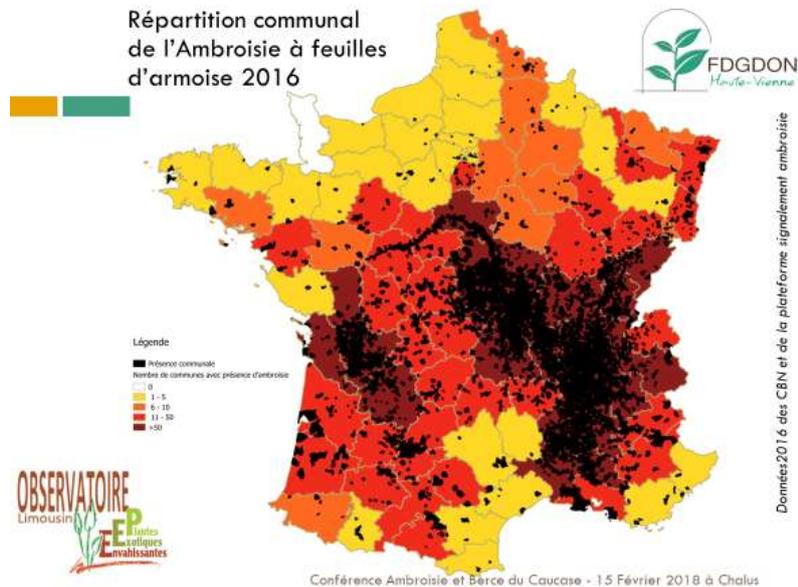
- Privilégier les approvisionnements en palmiers issus de zones indemnes et vérifier l'état phytosanitaire des plantes achetées ;
- Préférer les sujets de petite taille, plus accessibles à une observation des symptômes ;
- Isoler les palmiers récemment achetés, pour une durée minimale de 6 mois d'observation, avant de les planter sur leur site de destination ;
- Eviter de tailler les palmiers en période de vol des adultes (mai à septembre) ;

Plantes exotiques envahissantes

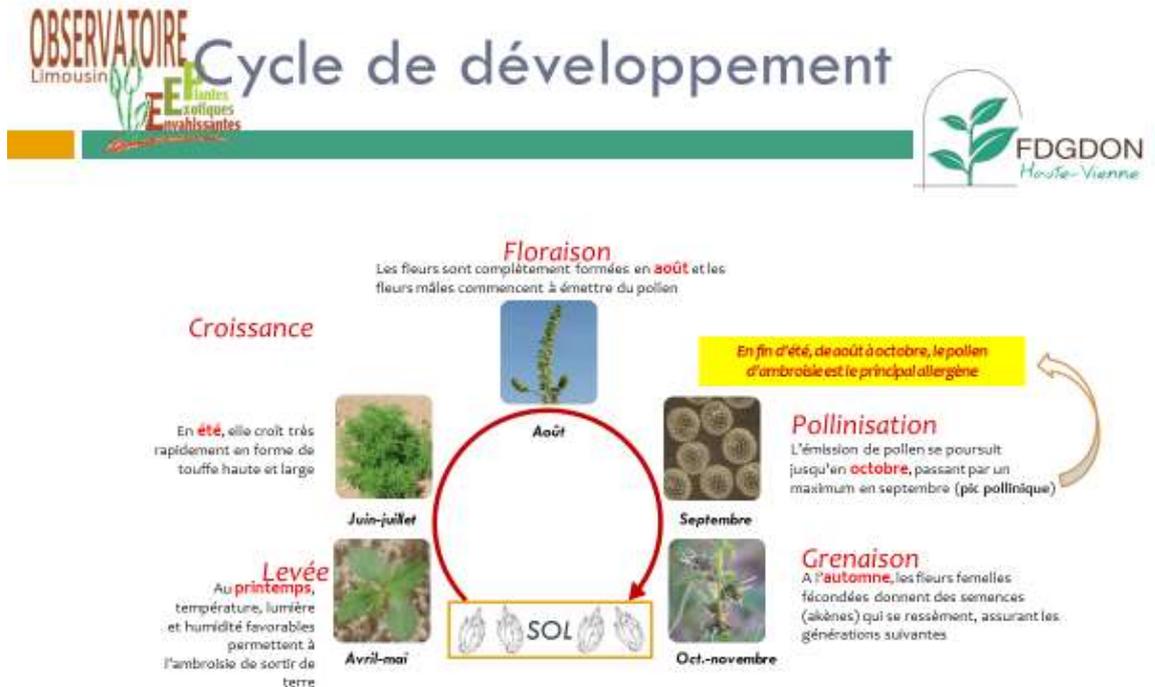
- **L'ambroisie à feuille d'armoise**

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia Artimisiifolia*), originaire des régions tempérées d'Amérique du Nord, est une plante pionnière au pollen responsable de très nombreuses allergies.

La lutte contre son extension est désormais un enjeu de santé publique.



Il convient donc de bien connaître son cycle de développement afin d'adapter au mieux les méthodes visant à contenir sa dissémination.

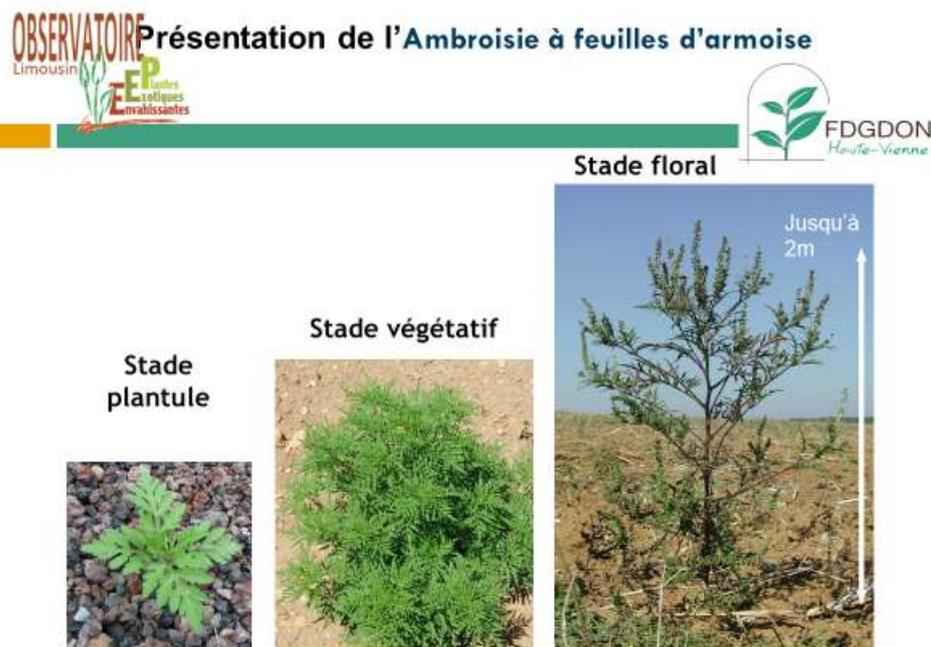


Conférence Ambroisie et Berce du Caucase - 15 Février 2018 à Chalus

Description de l'ambroisie à feuilles d'armoise :

La racine est à pivot, opposant de la résistance à l'arrachage. La tige caractérisée par sa couleur rougeâtre à partir de juillet, est velue, rameuse et pourvue de sillons longitudinaux. Les feuilles de couleur vert franc sont opposées à la base puis deviennent alternes.

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante monoïque : fleurs mâles et fleurs femelles séparées mais portées par un même pied. Les fleurs de couleur jaune-vert sont, pour les mâles, en forme de cupule renversée (épis), pour les femelles, discrètes, isolées ou par deux, insérées à la base des feuilles.



Mesures prophylactiques :

Les deux grands principes de base sont la fauche et l'arrachage. La finalité restant la même : éviter la grenaison et donc les pollens responsables des allergies. Si ces méthodes de lutte interviennent au printemps, un risque de repousse existe. Il faudra donc veiller, le cas échéant, à ce que celle-ci soit enrayée par une seconde intervention, estivale cette fois.

De plus, lorsqu'un pied d'Ambroisie est repéré, une inspection des environs est recommandée, car il se peut qu'il ne soit pas seul.

En tout état de cause, le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, donc il convient de lutter avant la floraison.

Pour limiter son installation, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche du fait de son caractère plante pionnière.

Il est possible de faire un signalement après avoir découvert une Ambroisie à feuilles d'Armoise sur la plateforme dédiée : [http : // www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm](http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm) ou de contacter le réseau des FREDON-FDGDON Nouvelle Aquitaine.

Prochain BSV JEVI Nouvelle Aquitaine : le 7 septembre 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".